

# Le Montiérois

**JANVIER, FEVRIER et MARS 2025**

☎ : 03.44.51.76.61

✉ : [mairiemontiers@wanadoo.fr](mailto:mairiemontiers@wanadoo.fr)

<http://www.mairie-montiers.fr/>

## Le mot du maire

Chères Montiéroises, Chers Montiérois,

A l'occasion de ce premier Montiérois de l'année 2025, j'ai la joie et le plaisir de souhaiter à tous ceux que je n'ai pas encore eu l'occasion de croiser ou qui n'ont pas pu se rendre à la cérémonie de vœux organisée le 12 janvier dernier, une belle et heureuse année.

Comme j'ai pu le préciser lors de notre cérémonie de vœux, l'année 2024 a malheureusement été dominée par l'incertitude et l'instabilité au niveau national comme au niveau international. Notre pays reste en proie, en ce début d'année, à une crise politique et financière inédite qui suscite une inquiétude légitime. La période des jeux olympiques nous a presque fait oublier ce climat d'incertitude et nous a rappelé, à l'image des performances accomplies par nos athlètes, que la réussite est au rendez-vous dès lors qu'elle s'accompagne d'un élan national rassembleur.

Chacun mesure individuellement l'impact de ce contexte sur son quotidien et nous le mesurons aussi collectivement. Pour notre commune, cela passe par de nouvelles annonces de « coups de rabot » sur les dotations de l'Etat déjà revues à la baisse d'année en année. Dans ces conditions, il devient de plus en plus difficile de se projeter et d'envisager le financement de nouveaux projets.

Pour autant, notre équipe municipale ne se décourage pas et tient à finaliser les projets en cours dont celui de la réhabilitation de l'Eglise. L'accent est également mis sur le maintien des actions à destination des Montiérois telles que l'aide à la scolarité, au transport pour les aînés et plus généralement, toutes celles mises en œuvre par le comité des fêtes à travers le financement qui lui est octroyé. Maintenir le lien social et faire preuve de solidarité ont toujours été, et resteront, des priorités avec le souci permanent d'une dépense maîtrisée conformément à notre engagement. Vous l'aurez compris, en raison de l'incertitude et de la prudence qu'elle commande, il ne m'est pas possible à ce stade, de donner d'orientations précises sur les projets à venir.

Je conclurai ainsi, puissions-nous en 2025, renouer de manière pérenne avec l'esprit fédérateur qui a marqué les jeux olympiques de 2024 et dépasser ainsi, les divisions qui nous empêchent d'avancer dans l'intérêt commun.

Encore belle et heureuse année à tous !

Votre fidèlement dévoué, Xavier DENEUFBOURG.

# Informations diverses



## Etat-civil de l'année 2024

### Naissances (hors commune) :

ANDRZEJEWSKI Jules né le 23 mars  
HOBRAICHE Luna née le 21 mai  
CAMPOS Mathys né le 24 septembre  
SAINTE-MARIE Maxine née le 16 décembre

### Décès :

Agnès FOURCIN le 06 juillet  
Yvonne LETREUILLE le 22 septembre

## Eglise Saint-Sulpice

En septembre 2023, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le Président de la République a annoncé le lancement de la collecte nationale en faveur du patrimoine religieux dont le but est de soutenir les petites communes dans la préservation de leurs édifices religieux. L'église Saint-Sulpice de Montiers fait partie des 100 premiers bénéficiaires et a ainsi pu recevoir une aide de 50 K€ abondée par 20 K€ grâce aux fonds reçus des successions en déshérence.

Actuellement le total de la collecte s'élève à 94,9 K€ comprenant 83 K€ de mécénat et d'aides diverses. Le besoin financier est de 250 K€ pour couvrir la part communale.

Restons mobilisés pour sauver cet édifice qui fait partie de notre histoire commune. Jusqu'au 31 décembre 2025, les dons versés via la Fondation du Patrimoine sont défiscalisés à hauteur de 75%. Ne ratez pas cette opportunité et contribuez à ce sauvetage en aidant la commune à poursuivre les travaux.

Parallèlement, l'association de sauvegarde de l'église reste mobilisée pour rechercher des mécènes et prévoit des activités pour cette année. Les dons versés à l'ASRESS sont défiscalisés à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises. Les dons peuvent être adressés à la mairie par chèque libellé à ASRESS Montiers.

**VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER UN DON sur la fondation du patrimoine :**

Sur le site internet [www.fondation-patrimoine-org/79482](http://www.fondation-patrimoine-org/79482)  
ou en flashant le QR code ci-dessous



ou par chèque à l'ordre de : **Fondation du patrimoine - église Saint-Sulpice de Montiers**

**Le conseil municipal vous remercie d'avance pour votre geste.**

## Indemnité carburant 2025

La prime carburant, versée par l'employeur pour soutenir les travailleurs les plus modestes est reconduite en 2025 et voit même son plafond augmenter.

L'employeur (le dispositif doit avoir été mis en place dans votre entreprise) peut prendre en charge tout ou partie des frais de carburant d'un véhicule et des frais d'alimentation d'un véhicule électrique, hybride rechargeable ou hydrogène engagés par ses salariés. Cette prise en charge n'est pas obligatoire. Elle prend la forme d'une « **prime carburant** ». Lorsqu'elle est mise en place, elle est **exonérée de cotisations sociales dans une certaine limite**. La prime carburant peut être versée par l'intermédiaire de **titres-mobilité**.

## Informations de la Communauté de Communes du plateau Picard

### Changement de délégataire assainissement

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la gestion de l'assainissement sera désormais assurée par l'entreprise HYDRA en remplacement de la société SAUR. La durée du contrat est fixée à 7 ans.

A partir de cette date, le numéro d'urgence assainissement devient : 02 32 97 42 61.

Le Prix du service - Montiers [offre de base sans option] :

- o Abonnement: 32,00 € HT / an / abonné
- o Prix du m<sup>3</sup> (part délégataire) : 0,9983 € HT/ m<sup>3</sup>
- o Périodicité de réévaluation: annuelle

Depuis la reprise de la compétence par la Communauté de Communes, les tarifs ne cessent d'augmenter (pour mémoire : ancien syndicat « SIA du Moulin », le tarif était de 0,80 cts, soit une hausse du tarif de 25%).

Le Président de la Communauté de Communes a indiqué que l'uniformisation du prix de l'eau va être proposée mais que chaque commune conservera son propre système d'assainissement. Il est fort probable que cette uniformisation du prix de l'eau sera tirée vers le haut. Les élus de la commune de Montiers ne manquent pas de faire remonter leur mécontentement s'agissant des hausses successives.

## Démarrage des refus pour les poubelles non triées



A partir de janvier 2025, les déchets ménagers qui ne respectent pas les règles de service ne seront pas ramassés. Des ambassadeurs du tri désignés par le Plateau Picard passeront avant le camion de collecte de déchets afin de contrôler les bacs. Ne seront pas ramassés :

- Les sacs poubelle placés au sol ou débordants du bac,
- Les bacs comportant trop de papiers et d'emballages recyclables,
- Les bacs comportant des déchets dangereux, polluants, déchets verts .....

Les bacs seront signalés par une cravate apposée sur la poubelle mentionnant la raison du refus. L'usager devra retirer les déchets non autorisés avant de représenter sa poubelle au ramassage suivant.



**RAPPEL : Les bacs doivent être rentrés. Laisser les contenants des déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte est interdit et passible d'une amende. Cela entrave la circulation et peut poser des problèmes de salubrité. Cela concerne également les déchets verts.**

# AGENDA

## 1er mars - Après-midi dansant à la salle des fêtes.

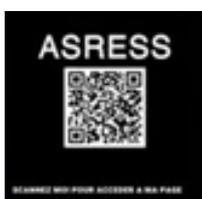


L'association de sauvegarde et de restauration de l'église Saint-Sulpice organise un après-midi dansant à la salle des fêtes de Montiers. Les recettes de cette manifestation seront au profit de l'ASRESS.

**De 14h à 18h30**, Alain Aguilar, le musicien qui fait danser, vous fera vivre des moments forts.

Tarif : 10€ l'entrée, réservation au 06 41 94 12 84 ou 06 26 09 27 15 ou sur [asress60190@gmail.com](mailto:asress60190@gmail.com).

## 22 et 23 mars - Exposition de peinture



L'association de sauvegarde et de restauration de l'église Saint-Sulpice organise une exposition de peinture à l'église Saint-Sulpice le **samedi 22 et dimanche 23 mars de 10h à 18h**, avec entre autres, la participation de Madame Chantal Defillastre, de messieurs Félix Florek et Renaud Delecourt. **Entrée gratuite.**

## Planning 2025 du Comité des Fêtes de Montiers :

Le comité des fêtes de Montiers est ravi de vous dévoiler le planning de ses soirées pour l'année à venir : des moments festifs, conviviaux et mémorables vous attendent pour rassembler notre belle communauté autour de la joie et de la bonne humeur !

|  |  |   |
|--|--|---|
| Fêtes de la St Patrick<br><b>15 Mars</b><br>              | Pâques<br><b>26 Avril</b><br>                               |   |
| Brocante<br><b>1er juin</b><br>                           | Fête de l'été<br><b>5 juillet</b><br>                       | Fête communale<br><b>30/31 Août et 1er septembre</b><br> |
| Bourse aux jouets et vêtements<br><b>20 Septembre</b><br> | Soirée jeux<br><b>4 Octobre</b><br>                         | Halloween<br><b>1er Novembre</b><br>                     |
| Décoration du sapin<br><b>6 Décembre</b><br>              | Marché de Noël<br>Noël des enfants<br><b>7 Décembre</b><br> | Repas des aînés<br><b>15 Décembre</b><br>                |